Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213502487-20260409-D2026_8-DE

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2026/8
Séance du 1er avril 2026	

Nombre de Conseillers		Date de Convocation
En Exercice	11	27 mars 2026
Présents	9	
Votants	10	

L'an deux mil vingt-six, le 1er avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie située 2 rue Beau Soleil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. René TRELLU, Maire.

	Présence / Absence excusée / Absence	Pouvoir à / Divers
M. René TRELLU, Maire	**Présence**	
M. Jean-Marie TASSEL, 1er adjoint	**Présence**	
Mme Carole CHAPPE, 2ème adjointe	**Présence**	
M. Quentin PERIAUX, 3ème adjoint	**Présence**	
M. Dominique BESNARD, conseiller municipal	**Absence excusée**	**Pouvoir à Mme CHEVALIER**
M. David CHARLES, conseiller municipal	**Absence excusée**	**Pouvoir à Mme FLAUX**
Mme Sabrina CHEVALIER, conseillère municipale	**Présence**	
Mme Andréa CATOIS, conseillère municipale	**Présence**	
Mme Tiphanie FLAUX, conseillère municipale	**Présence**	
M. Nicolas BATHELLIER, conseiller municipal	**Présence**	
Mme Christelle CLOAREC, conseillère municipale	**Présence**	

Secrétaire de Séance : Quentin PERIAUX

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2222- 3,
Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget principal,
Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget principal,
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,
Considérant que Mme Tihpanie FLAUX a été désigné pour présider la séance lors de l'approbation du Compte Financier Unique,
Considérant que M. René TRELLU, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Tiphanie FLAUX pour l'approbation du Compte Financier Unique.

Le tableau ci-dessous représente la vue d'ensemble du CFU :

			Investissement	Fonctionnement
Recettes	Prévision budgétaire	A	254 345,01	495 519,00
	Recettes réalisées	B	164 147,27	494 677,33
	Restes à réaliser	C	0	0
Dépenses	Autorisation budgétaire	D	215 660,00	586 167,01
	Dépenses réalisées	E	143 012,73	455 227,66
	Restes à réaliser	F	61 299,37	0
Différence entre titres et mandats	Solde des réalisations de l'exercice	G = B - E	21 134,54	39 449,67
Résultat antérieur reporté		H	- 38 685,01	157 767,49
Solde		G + H	- 17 550,47	197 217,16
Différence entre les restes à réaliser		I = C - F	- 61 299,37	0
Résultat cumulé		G + H + I	- 78 849,84	197 217, 16
Total cumulé			**118 367,32**	

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213502487-20260409-D2026_8-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** le CFU 2025.

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal

La présidente de séance
Mme Tiphanie FLAUX



Le secrétaire de séance
M. Quentin PERIAUX

